



Mata-Utu, le 28 mars 2017

AVIS DE CONCOURS

**CONCOURS INTERNE POUR LE RECRUTEMENT D'UN
TECHNICIEN DE RECHERCHE ET FORMATION
CLASSE NORMALE – CATEGORIE B
BAP E : TECHNICIEN(NE) D'EXPLOITATION,
D'ASSISTANCE ET DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION
AU VICE-RECTORAT DE WALLIS ET FUTUNA – 2017**

Arrêté du 21 mars 2017 – JORF du 26 mars 2017 NOR : MENH1708606A

La vice-rectrice

Service des examens et
concours

n°2017-689

Affaire suivie par

S. TALAHA

Téléphone

(681) 72 28 28

Télécopie

(681) 72 20 40

Courriel

ve-e-c@ac-wf.wf

Adresse

BP 244 - Mata'Utu

98600 UVEA

Wallis et Futuna

Conditions générales

- Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un État membre de la Communauté européenne ou dans un État partie à l'accord sur l'espace économique européen autre que la France ;
- Jouir de ses droits civiques et ne pas avoir subi de condamnations incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- Au moment des épreuves être en activité, en détachement, en congé parental ou accomplissant le service national ;
- Pas de limite d'âge.

Conditions d'ancienneté

- Être fonctionnaire ou agent de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics qui en dépendent ou de la fonction publique hospitalière, ou être militaire, ou être en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale.
- Conditions d'ancienneté : 4 années de services publics.

Les conditions d'inscription doivent être remplies au 1er jour des épreuves d'admissibilité, à l'exception de la condition d'ancienneté, qui doit être satisfaite au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

Inscriptions

Les candidats s'inscrivent sur internet auprès du centre organisateur correspondant au concours choisi. Les dossiers de candidature sont téléchargés suivant l'adresse et les dates ci-dessous :

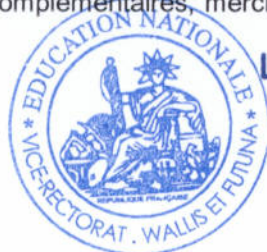
INSCRIPTIONS SUR INTERNET :

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/recrutements/itrf
du mercredi 29 mars 2017 (12 heures, heure de Paris)
au mercredi 26 avril 2017 (12 heures, heure de Paris)

Le dossier de candidature dûment complété doit être renvoyé obligatoirement par voie postale et en recommandé simple au centre organisateur du concours, au plus tard le **26 avril 2017 avant minuit**, le cachet de la poste faisant foi. Aucun dossier posté hors délai (le cachet de la poste faisant foi) ne sera pris en compte.

Les opérations du concours pour le poste de Wallis et Futuna sont prises en charge par le VICE-RECTORAT DE WALLIS ET FUTUNA, centre organisateur.

Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter le service des examens et concours.



La Vice Rectrice


Annick BAILLOU